



# Bons baisers du «Port de Fribourg»

**BASSE-VILLE** • *Le temps d'un été, l'ancienne usine à gaz se transforme en quartier verdoyant et éphémère, avec une scène pour des concerts acoustiques, un jardin potager à découvrir et un bistrot à la cuisine de saison.*

**OLIVIER WYSER**

Valoriser ce qui existe et en tirer le meilleur. Tel est le credo de l'association Espace-Temps, qui investit dès jeudi l'ancienne usine à gaz, à la Planche-Inférieure en Basse-Ville de Fribourg. «Les Services industriels de la ville de Fribourg, propriétaires des lieux, ont tout de suite adhéré à notre projet», se félicite Julien Friderici, directeur de l'espace culturel Le Nouveau Monde et président de l'association Espace-Temps. Du 5 juin au 26 octobre, l'ancienne usine à gaz devient le «Port de Fribourg». Un lieu éphémère et hors du temps qui conjugue une scène culturelle à ciel ouvert, un jardin potager au cœur de la ville et un bistrot à la cuisine de saison.

«Le Port de Fribourg est un lieu d'expérimentation écologique, culturelle et sociale. Un endroit où se laisser vivre», décrit Julien Friderici. Concrètement: des concerts acoustiques et intimistes (lire ci-contre), des expositions de photographies, des ateliers et autres activités pédagogiques gratuites pour la famille, de la restauration qui fait la part belle aux produits locaux et une grande dose de douceur de vivre, à deux pas de la Sarine.

Budget total de la manifestation: autour de 350 000 francs, dont 80 000 francs pour les activités. L'association, qui a reçu de nombreux soutiens de la Ville de Fribourg, l'agglomération, la Loterie romande ou encore la Fondation pour une Terre humaine, est encore à la recherche de financement. «Il nous manque encore 20 000 francs», relève le président de l'association à but non lucratif. Une campagne de financement participatif - «crowd-funding» - sera lancée le 6 juin sur la plateforme We Make It ([www.wemakeit.ch](http://www.wemakeit.ch)).

## Jardin hors du commun

Principale attraction du Port de Fribourg, le jardin potager renferme mille surprises. Les légumes de ce jardin poussent no-

tamment dans 50 cadres CFF sur palettes mobiles. Le sous-sol du site étant pollué, pas question d'y faire pousser des légumes directement dans la terre. «Le Service de l'environnement a notamment effectué plusieurs mesures. Le risque est infime, mais il ne faudrait pas creuser le sol», expliquent les organisateurs. Les légumes et fleurs cultivés hors sol approvisionneront notamment le restaurant du Port.

## «Le Port de Fribourg est un endroit où se laisser vivre»

JULIEN FRIDERICI

Deux fois par semaine, il sera également possible de découvrir d'autres façons de jardiner, par le biais d'ateliers. Le dimanche 8 juin par exemple, vers 14 heures, les curieux pourront découvrir comment réaliser des bombes vertes. Ces boulettes d'argile, de terre et de graines, peuvent ensuite être lancées dans les endroits les plus insolites afin d'y faire pousser des plantes. Le mardi 10 juin, à 18 h 30, le maraîcher bio Urs Gfeller, de Sédeilles, animera quant à lui une discussion sur le thème des semences hybrides et les conséquences de leur utilisation. «L'idée est de mener une réflexion globale sur la nature en milieu urbain et son respect», indique Maïté Colin, vice-présidente de l'association.

## Un resto autofinancé

La cuisine servie par le restaurant se veut, elle, inventive, populaire et soignée à base de produits frais et si possible bio. «L'offre est plutôt du type brasserie, avec des produits locaux», résume Maïté Colin, qui œuvre en cuisine. Derrière les fourneaux, on retrouvera également le chef Jean-Christophe Piguët, expert quant à lui en viandes et autres grillades. Une rencontre explosive entre le rôtisseur et les végétaux. Le restaurant est auto-



Les visiteurs du Port de Fribourg pourront envoyer, gratuitement, des cartes postales depuis ces docks éphémères. CORINNE AEBERHARD

nome financièrement et participe à la réalisation des projets de médiation et des activités culturelles.

Enfin, le Port de Fribourg a tenu à faire participer au maximum les acteurs sociaux et culturels: le Centre d'animation socioculturelle de la Basse-Ville, Telooge, le Passeport-vacances ou encore le Festival du Belluard. A noter encore que les bibliothèques de la ville de Fribourg mettent à la disposition du public un grand choix de livres et de bandes dessinées, à lire sur place ou à emporter. I

> Le Port de Fribourg, du 5 juin au 26 octobre. Ancienne usine à gaz, Planche-Inférieure 5, Fribourg. Ouvert du mardi au dimanche, de 10 à 23 h. [www.leport.ch](http://www.leport.ch)

## Avec Mark Berube, Gustav et Pony Del Sol

Le Port de Fribourg, c'est aussi et surtout une scène à ciel ouvert. Le jeudi 5 juin, jour de l'ouverture, le Canadien Mark Berube se produira en concert. Il présentera un univers musical éclectique, un pied ancré dans la musique folk traditionnelle, et l'autre dans ses souvenirs d'enfance où musique sud-africaine, folk psychédélique et jazz se mélangent. Le jeudi 12 juin, la Fribourgeoise Pony Del Sol, accompagnée du Genevois Jerrycan, chantera dans une ambiance qui s'annonce plutôt intimiste. Parmi les autres artistes prévus sur la scène du Port, le phénomène Gustav est d'ores et déjà annoncé. «Nous inviterons passablement d'artistes locaux à venir jouer sur les planches du Port», explique Laure Bétris, alias Kasette, membre de l'association Espace-Temps, organisatrice de la manifestation. Les différents

concerts seront annoncés au fur et à mesure sur le site internet [www.leport.ch](http://www.leport.ch).

A vocation plutôt diurne, le Port de Fribourg fermera ses portes chaque soir, du mardi au dimanche, à 23 heures. «L'idée n'est pas de faire des concerts bruyants jusqu'à 3 heures du matin, mais de créer une ambiance conviviale et propice à la détente», résume Julien Friderici, président de l'association.

Une grande place sera notamment faite à l'art de la photographie. Dès le 18 juin, Nicolas Brodard exposera ses clichés d'Istanbul. Suivront des accrochages de Primula Bosshart, Mélanie Rouiller ou Luca Etter, notamment. Côté lecture, le Port pourra compter sur la présence de la jeune auteure Mélanie Richoz, accompagnée par Emilie Zoé et Olivier Havran. OW

## ORDONNANCE PÉNALE

# Bourré, à 120 km à l'heure en ville de Fribourg

**ANTOINE RÛF**

Franky Slowdown, l'ange barbu de l'action «levez le pied» de la police fribourgeoise, en aurait perdu ses plumes blanches dans le souffle du bolide: un motard singinois de 35 ans, suivi en ville par une voiture de police, qu'il dit n'avoir pas remarquée malgré son gyrophare et sa sirène, aux petites heures du 13 septembre dernier, a gagné le titre de Super-

chauffard de l'année au terme d'une course de plusieurs kilomètres en circuit urbain. La tête haute et la poignée des gaz à coin.

**Ce vendredi matin-là**, vers 1 h 40, une patrouille a vu passer «à vive allure» une moto à la rue Saint-Pierre, à Fribourg. Ayant enfilé le Tivoli, le motard a encore accéléré sur l'avenue de l'Europe, obligeant les agents qui l'avaient pris en charge à distance, sirène et feux bleus enclenchés, à dépasser les 80 au compteur.

Le motard a ensuite pris, à la même vitesse, la zone 30 de l'avenue Gambach sur 400 mètres, avant de griller le stop de Beaugard, de descendre vers la rue du Midi, où il a dépassé les 100 à l'heure avant de dévaler la rampe du passage du Cardinal, puis de tourner à droite sur la route des

l'homme présentait une alcoolémie confortable, de 0,95‰, et ont saisi sa fusée.

Manifestement, si le procureur général Fabien Gasser avait retenu sans autre les indications du compteur de la voiture, notre homme aurait été bon pour un passage en tribunal, avec en ligne de mire une peine dépassant allégrement le minimum légal d'une année de prison.

**Mais Superchauffard** a eu de la chance: l'étalonnage du compteur de la voiture a montré que celui-ci était un peu optimiste, et que l'on pouvait enlever en moyenne une dizaine de kilomètres/heure aux vitesses relevées autour de 100. Par ailleurs, une ordonnance d'application de l'Office fédéral des routes, qui répond au doux nom d'OCCR-

Le cumul de ces deux déductions a fait chuter la performance de Superchauffard sous les limites fatidiques de Via Sicura, impliquant un an de prison au minimum. Cela tombait d'autant mieux pour lui que ses antécédents (deux condamnations, en 2005 et 2013 pour ivresse au volant entre autres) interdisaient clairement de le mettre au bénéfice d'un sursis complet.

Du coup, le procureur général s'est contenté de lui infliger par ordonnance pénale six mois de jours-amende, dont un mois ferme à 150 fr. le jour et cinq mois avec un sursis de trois ans, soit une peine pécuniaire de 4500 francs. A quoi s'ajoutent 60 jours-amende à 190 francs provenant de la révocation du sursis de 2013. Soit au total quelque 16 000 francs. Le prix de la liberté.



PUBLICITÉ

**LES BAINS D'OVRONNAZ**  
panoramic alpine SPA

- 3 jours (sans service hôtelier)
- Entrée libre bains / SPA / fitness
- 3 petit déjeuner buffet